



Commune de
LUCQ-DE-BEARN

Carte Communale

Document graphique ECH : 1/10 000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du _____
approuvant la carte communale.

Agence Publique de Gestion Locale - Service d'Urbanisme Intercommunal
Maison des Communes - Rue Auguste Renoir - BP 509 - 64005 PAU CEDEX
Tel 05.59.96.16.25 / Télécopie 05.59.64.56.47 / Courriel : serviceurbanisme@agp64.fr

Légende

- SECTEUR A :**
Secteur où les constructions sont autorisées.
- SECTEUR B :**
Secteur réservé à l'implantation d'activités, notamment celles qui sont incompatibles avec le voisinage des zones habitées.
- SECTEUR C :**
Secteur où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.